

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-deux, le 14 avril à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Thomas BIETRY, Martine BENJAMAA, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Emmanuelle PALMA GERARD, Robert NATALE, Lionel ROY, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires** Bernadette BAUMGARTNER, Bernard PATTAROZZI et Emmanuelle PY **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Anne-Catherine BOBILLIER, Daniel BOUR, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Patrice DUMORTIER, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Sandrine LARCHER, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER Nicolas PETERLINI, Gilles PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Virginie REY, et Jean Michel TALON

Avaient donné pouvoir : Daniel BOUR à Lionel ROY, Gérard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Claude MONNIER à Emmanuelle PY, Florence PFHURTER à Jean-Louis HOTTLET, Sophie PHILIPPE à Daniel FRERY et Frédéric ROUSSE à Françoise THOMAS.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 1 ^{er} avril 2022	Le 1 ^{er} avril 2022	En exercice	50
		Présents	22
		Votants	26

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres présents, Bernadette BAUMGARTNER est désignée.

2022-03-17A – Budget Annexe Centre Aquatique - Compte administratif 2021
Rapporteur : Thomas BIETRY

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-21 et L.2343-1 et 2 ;

Vu la délibération 2021-02-09 du 25 février 2021 adoptant le budget primitif 2021 ;

En fonctionnement : 875 285.14 € en dépenses et 1 054 455.58 € en recettes.

Les principaux postes de dépenses sont :

CHAPITRE 011-Charges générales	343 513,97 €
CHAPITRE 012-Charges de personnel	513 917,80 €
CHAPITRE 66-Charges financières	14 106,43 €
CHAPITRE 002 – Résultat de fonctionnement reporté 2020	1 771,84€

Les principaux postes de recettes sont :

Chap. 70 Ventes de produits...	115 673,65 €
Chap.77 Produits exceptionnels	930 495,91 €

Soit un résultat bénéficiaire à la section de fonctionnement de 179 170.44€
Dont un déficit de fonctionnement 2020 de 1 771.84 €.

En investissement : 190 225.44 € en dépenses et 11 455,20 € en recettes

Les principaux postes de dépenses sont :

Chap. 001 – Résultat d'investissement reporté 2020	38 867,72 €
Chap. 16-Emprunts	75 629,54 €
Chap. 21-Immobilisations corporelles	75 728,18 €
dont	
2135- Installations générales agencement des constructions	4 320,00 €
2181- Installations générales agencement et aménagements divers	30 056,89 €
2184 – Mobilier	3 126,00 €
2188- Autres	13 258,42 €
Restes à réaliser (non comptabilisés au CA) 711 €	

Les principaux postes de recettes sont :

10222 – F.C.T.V.A	11 455.20€
-------------------	------------

Soit un résultat déficitaire d'investissement de 178 770.24 €

Dont un déficit d'investissement de 38 867.72 €

Constatant les tableaux d'exécution du budget 2021 et notamment les vues d'ensemble du compte administratif, la balance de l'exercice considéré et le compte administratif détaillé,


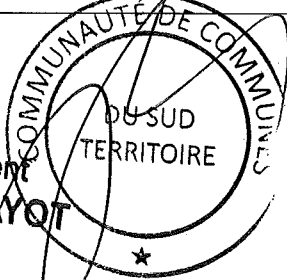
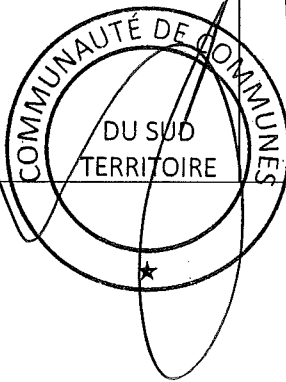
Reconnaissant la sincérité des restes à réaliser,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2021,

Le Conseil Communautaire, en l'absence de Christian RAYOT, et après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'adopter le Compte administratif pour l'exercice 2021.**

Annexe : Vue d'ensemble CA.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président,</p> <p>Le Président Christian RAYOT</p> <p>MERCREDI 27 AVR. 2022</p>  
<p>Et publication ou notification le</p> <p>Le Président,</p> <p>Le Président Christian RAYOT</p> 	

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	873 513,30	G	1 054 455,58
	Section d'investissement	B	151 357,72	H	11 455,20
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	1 771,84 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	38 867,72 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 065 510,58	= G+H+I+J	1 065 910,78
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	711,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	711,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	875 285,14	= G+I+K	1 054 455,58
	Section d'investissement	= B+D+F	190 936,44	= H+J+L	11 455,20
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 066 221,58	= G+H+I+J+K+L	1 065 910,78

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	K
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	711,00
010	Stocks (4)	0,00	L
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	711,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

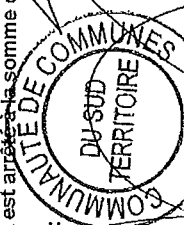
(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).


Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Date SF	Compte	Opération pour vote	Reste à réaliser
Engagement : 94 - BC 135 Ligne d'eau 2188		Tiers : SARL LA SCOLAIRE	711.00 € 711.00 €

Le présent état est arrêté à la somme de : 711.00 €
L'ordonnateur : **Le Président
Christian RAYOT**



Envoyé en préfecture le 27/04/2022
Reçu en préfecture le 27/04/2022
Affiché le 
ID : 090-249000241-20220414-2022_03_17A-BF

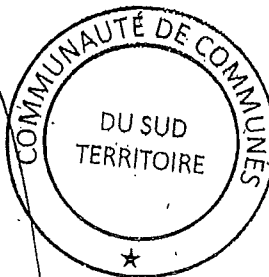
IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES**IV**
D2

Nombre de membres en exercice : 50
Nombre de membres présents : 22
Nombre de suffrages exprimés : 22
VOTES :
Pour : 22
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 01/04/2022

Présenté par (1) Le PRESIDENT.
A Grandvillars, le 14/04/2022
Le PRESIDENT

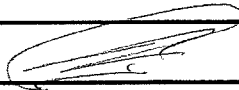
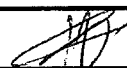
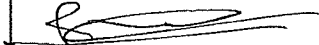
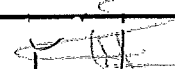
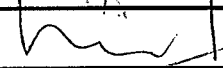



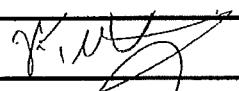


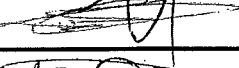

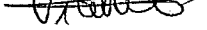
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Grandvillars, le 14/04/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2)



ABDOUN-SONTOT Lounès	
ALEXANDRE Jacques	
BENJAMAA Martine	
BEQUILLARD Chantal	
BIETRY Thomas	
BOBILLIER Anne Catherine	
BOUR Daniel	
BRIKH Anissa	
CERF Bernard	
CHEVALIER Philippe	
CLAYEUX Catherine	
COURGEY Gilles	
CREPIN Catherine	
DAMOTTE Roland	
DINET Monique	
DUMORTIER Patrice	
DUPREZ Jean Jacques	
EL MOUSSAFER Imann	
FESSELET Gérard	
FREARD Vincent	
FRERY Daniel	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

GAILLARD Christian	
GUYON Sophie	
HAMLIL Hamid	
HOTTLET Jean-Louis	
HOUDELAT Michel	
KHELIFI Fatima	
LARCHER Sandrine	
LOCATELLI Jean	
MARCJAN Thierry	
MONNIER Anals	
MONNIER Claude	
NATALE Robert	
PALMA GERARD Emmanuelle	
PERRIN Gilles	
PETERLINI Nicolas	
PETITJEAN Fabrice	
PFHURTER Florence	
PHILIPPE Sophie	
PRENAT Annick	
RACINE Jean	
RAYOT Christian	
REY Virginie	
ROUSSE Frédéric	
ROY Lionel	
TALON Jean-Michel	
THOMAS Françoise	
TRELA Dominique	
VALLAT Pierre	
VIATTE Bernard	

Envoyé en préfecture le 27/04/2022
Reçu en préfecture le 27/04/2022
Affiché le 2021
ID : 090-249000241-20220414-2022_03_17A-BF



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Certifié exécutoire par (1) Le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, et de la publication le 27.04.22

A. Belle le
22.04.22

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

